

Saint-Benoît

Au Fil du Temps

Éditorial

Chers concitoyens,

Lorsque vous lirez ces lignes, cela fera un an que vous nous avez élus pour la lourde tâche de diriger notre commune. Depuis cette date, nous avons réalisé et avancé nos projets :

1 – Groupe scolaire : les plans sont définitivement adoptés, le permis de construire est déposé, les subventions sont demandées et le financement est budgétisé. Pour la commune, c'est un très gros investissement possible grâce à la gestion saine et rigoureuse de nos prédécesseurs.
2 – La réfection des toitures du gymnase et de la salle polyvalente : l'appel d'offres est lancé, les travaux commenceront dès le début de l'été.

3 – La poursuite de la mise aux normes électriques des bâtiments communaux est en cours. Une nouvelle tranche doit être réalisée cette année.

4 – La transformation du POS en PLU n'est pas encore entamée. Nous devrions pouvoir donner des dates avant la fin de l'année.

5 – L'amélioration de la sécurité routière : sur plusieurs voies, la vitesse est réduite avec la pose de panneaux. Quelques sens uniques ont vu le jour. Nous pensons que ces premières mesures, même si elles occasionnent des gênes et des changements d'habitudes, devraient apporter des améliorations. C'est à souhaiter car tout cela coûte cher. En dehors du bourg, la signalisation des entreprises a été complètement revue en concertation avec elles. Des panneaux vont bientôt être posés pour plus de 15000 €.

6 – Avenue Célestin Chateigner : plusieurs solutions existent pour l'aménager, toutes aussi bonnes les unes que les autres : il faudra choisir.

7 – L'aménagement des fossés de la ville : étant donné que les riverains intérieurs sont propriétaires, nous pensons qu'il serait sage de constituer une commission municipalité/riverains pour y réfléchir.

8 – Aménagement des abords du camping : nous allons essayer de nous coordonner avec les travaux que le Conseil Général va entreprendre dans le cadre du circuit « La Loire à vélo ».

Quand on regarde ce bilan, il semble que nous ayons bien avancé en un an et que nous pourrions réfléchir à d'autres projets avant la fin de notre mandat.

Bien cordialement,

Le Maire,
Gilbert Coutellier



Manifestations

N° 54

BROCANTE

Dimanche 26 avril 2009 :
Brocante organisée par le
Comité des Fêtes
au Centre Bourg



A.S.S.B FOOTBALL 1969/2009

40^{ème} Anniversaire 1^{er} et 2 Mai 2009

Depuis 1969, le club a évolué et compte à ce jour 140 licenciés. Cette année, lors de notre tournoi, nous fêterons le quarantième anniversaire du club.

Cette manifestation aura lieu les 1^{er} et 2 mai prochains et durant ces deux jours pas moins de 400 joueurs se rencontreront dans plusieurs catégories.

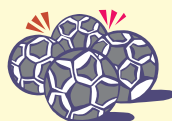
Une cérémonie ouvrira la manifestation le vendredi 1^{er} mai à 11 heures 30 et le stade sera baptisé à cette occasion. Le nom du fondateur du club, Claude DUCLOUX lui sera donné.

La journée se poursuivra avec le tournoi jeunes et en fin d'après midi commencera le tournoi vétérans qui finira en nocturne. Plusieurs animations sont programmées tout au long de la journée et en soirée un bal est prévu pour fêter cet événement. Le 2 mai, reprise du tournoi vers 9 heures jusqu'en fin d'après midi.

Restauration et buvettes seront installées sur place pour agrémenter ces deux jours.

Nous espérons vous voir parmi nous pour encourager nos jeunes et participer à la fête.

Laurent CHERON



FÊTE DU BASKET SAMEDI 16 MAI 2009

Rendez-vous incontournable, organisé par la section basket de Saint-Benoît-sur-Loire, la fête du basket réunira le samedi 16 mai 2009 au gymnase l'ensemble des joueuses et joueurs du club. Durant tout l'après-midi, ils pourront se mesurer par catégorie les uns aux autres et montrer à leurs parents les progrès réalisés. Cette année le club innovera, en organisant le même jour, une soirée dansante ouverte à tous.

Stéphane RAIMBAULT

infos pratiques

PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse pour le curage mécanique des caniveaux :

Vendredi 3 avril 2009.
Vendredi 24 avril 2009.
Vendredi 15 mai 2009.
Vendredi 5 juin 2009.
Vendredi 26 juin 2009.

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Gilles BURGEVIN

AGENDA GUIDE 2009 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Une erreur s'est glissée à la page 10 de l'agenda 2009 au sujet des horaires d'ouverture du Crédit Agricole : celui-ci n'est pas ouvert le samedi après-midi.

Rappel des horaires d'ouverture : le mardi : de 9h30 à 12h15 et de 14h à 17h30.

Le samedi : de 9h30 à 12h15.

MENUS DE LA CANTINE

Nouveau !

Pour votre information, vous pouvez désormais aller consulter les menus de la cantine sur le site internet de la commune : www.saint-benoit-sur-loire.fr dans la rubrique « Actualités » sur la première page de notre site.

UNE NOUVELLE MAISON DU DÉPARTEMENT À GIEN Tél : 02 38 05 23 23

Depuis janvier 2009, l'Unité Territoriale d'Action Sociale de Gien est remplacée par la Maison du Département du Giennois située 10 rue Jean Mermoz à Gien, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers.

Les Maisons du Département accueillent et accompagnent toutes les personnes en situation difficile ou précaire et veillent particulièrement à la protection de l'enfance.

SERVICE DES EAUX

Le service des eaux est géré par la commune (régie directe). Le relevé des compteurs eau est effectué du 1^{er} juillet au 31 août. L'entreprise ROLLION a été retenue par la commune pour toutes les interventions sur le réseau eau. La période de facturation de l'eau est fixée du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Vous recevrez donc votre dernière facture d'eau à votre nouvelle adresse fin septembre début octobre, même si vous avez déménagé en début d'année.

En cas d'arrivée sur notre commune, n'oubliez pas de venir en mairie déclarer l'ouverture du compteur d'eau à votre nom. De même, en cas de déménagement, vous devez faire un relevé de compteur avant votre départ et venir en

mairie nous transmettre votre nouvelle adresse.

En tant que propriétaire, vous devez soit déclarer votre locataire au service des eaux, soit lui préciser de venir se déclarer en mairie.

Vous pouvez télécharger l'imprimé de demande d'ouverture ou de fermeture de compteur sur notre site internet www.saint-benoit-sur-loire.fr rubrique « Environnement » « Service eau ».

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Nous vous rappelons que vous pouvez régler vos factures d'eau par prélèvement automatique.

Il vous suffit de venir en mairie chercher un formulaire d'autorisation de prélèvement et de nous le retourner complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB). Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2009, suite au renouvellement du contrat d'affermage, la surveillance et l'entretien de la station d'épuration ainsi que de tout le réseau d'assainissement collectif ont été confiés à la SAUR, pour un contrat d'une durée de 10 ans.

Attention : vous devez impérativement prévenir la mairie en cas de changement d'adresse même si vous avez préalablement informé la SAUR, notre nouveau fermier pour le réseau d'assainissement.

SAUR Centre Val de Loire

5 rue de la Croix Falleau

45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Tel : 0 800 74 47 50

COMPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL N° 53

ARTICLE « ECOLES PUBLIQUES »

RASÉD (RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ)

- Enseignante spécialisée, option E :

Mme CAILLEZ

- Psychologue scolaire : Mme BUTET

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie au 02 38 35 73 28 ou le Centre du Service National de Tours au 02 47 77 21 71.

Mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr



DÉJECTIONS CANINES...

Les propriétaires de chiens sont invités à un peu plus de civisme : évitez aux chiens de faire leurs besoins sur les trottoirs, les espaces publics ... En effet, on constate la présence de plus en plus fréquente de déjections canines sur la voie publique.

Mais vous même, pensez vous toujours à ramasser les déjections de vos animaux ? Adopter une attitude responsable, cela contribue à améliorer notre cadre de vie ! Alors, avant chaque promenade avec votre compagnon à quatre pattes, adoptez le réflexe « sac plastique ». Roulé en boule, il tient peu de place dans la poche et peut être sorti à tout moment pour remplir son office.

Savez-vous d'ailleurs que vous pouvez vous procurer des sacs « Cani propre » gratuitement en mairie !

Un petit geste au quotidien... Un grand geste pour l'environnement et pour les autres.

DIVAGATION DES CHIENS

Plusieurs personnes se plaignent de la divagation des chiens, voire même de chats... Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sous peine d'amende et de mise en fourrière de l'animal. De plus, les animaux peuvent être la cause d'accidents occasionnant aux propriétaires le paiement de préjudice. Alors, restons vigilants et surveillons nos chers animaux.



FORUM DES ASSOCIATIONS

17 et 18 JANVIER 2009

Les 17 et 18 janvier derniers, le premier forum des associations de Saint-Benoît-sur-Loire s'est tenu à la salle polyvalente. 22 associations communales étaient présentes à cette manifestation. L'objectif de ce forum - faire connaître les associations au grand public - a été atteint puisque de nombreux visiteurs ont répondu présents à ce premier rendez-vous. Un prochain forum a d'ores et déjà été programmé pour septembre prochain, période d'inscriptions des nouveaux adhérents.

Liste des associations présentes : ACPG/CATM – Amicale des Retraités et Personnes Agées – APE des Ecoles Publiques – APEL Saint Joseph – APEL Sainte-Marie – ASSB Football – ASSB basket – Association des Amis du Port – Biaudes et Câlins – Cigales et Fourmis – Club ULM – Comité de jumelage – Comité des Fêtes – Exploitants agricoles – Gymnastique pour Tous – Jeunes du Val d'Or – Détente et Loisirs (Maison de Retraite) – Office de Tourisme Val d'Or et Forêt – Secours Catholique – Société de Chasse – Union des Commerçants et Artisans – Valphonie.



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

C'est le vendredi 9 janvier, à la salle polyvalente, devant un auditoire nombreux, qu'a eu lieu la cérémonie des Vœux. Etaient présents les élus locaux, les représentants des différentes administrations, les présidents des associations communales et, comme chaque année les personnes arrivées dernièrement sur la commune.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à l'assistance et a abordé les différentes réalisations et projets en cours sur Saint-Benoît : construction de la première tranche du groupe scolaire, réalisation d'une passerelle sur les fossés de la ville, finition de la toiture du gymnase et de la salle polyvalente, refonte du plan local de sécurité et du DICRIM...



Après avoir présenté les membres de son équipe et les présidents des différentes associations communales, il a remercié ses nouveaux collègues mais aussi l'an-

cienne équipe municipale puisqu'il a remis des médailles de la ville à M. Jean GOYET, son prédécesseur, ainsi qu'à M^{rs} PITORSON, MALLEVAL, VIEUGUE, SOUESME et ALLAIRE.

M. Lucien PITORSON s'est vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour ses fonctions de conseiller municipal de 1983 à 1992 et d'adjoint de 1992 à 2008. Quant à M^{me} Christiane DELAS, elle a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale, communale échelon argent en récompense de son dévouement au service de la mairie depuis le 1^{er} décembre 1984.

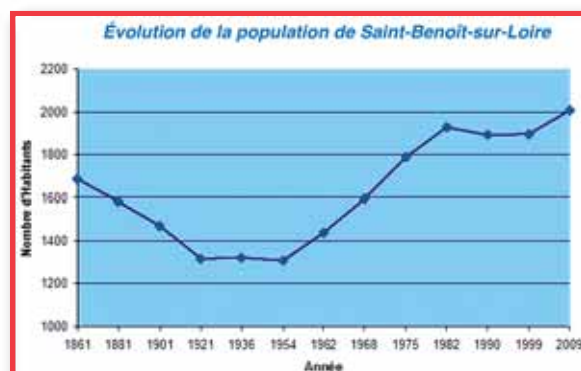
M. DE GANAY a clos la cérémonie en présentant à son tour ses vœux. Chacun était ensuite convié

à se réunir autour d'un verre de l'amitié.

L'évolution de la population de Saint-Benoît de 1861 à nos jours

En un siècle et demi, la population de Saint-Benoît est passée de 1683 à 2008 habitants soit une croissance de 19 %. On peut noter une chute significative du nombre d'habitants de 1861 à 1921, liée à la première guerre mondiale et peut-être à la grippe espagnole.

Puis de 1921 à 1954, la démographie est restée relativement stable pour connaître une forte croissance de 1954 à 1982 (+ 47 %). De 1982 à 1999, on constate une stagnation de la population. Puis, à partir de 1999, la tendance est à la hausse puisque nous sommes maintenant 2008 habitants, soit une augmentation de 6 % en 10 ans.





Les chemins vicinaux de nos communes

2^{ème} partie :

Les prestations

En 1791, bon nombre de voies étaient impraticables. La loi du 28 septembre et 6 octobre 1791 dit que « Lorsqu'un chemin public est impraticable, tout voyageur peut se frayer un passage sur les champs riverains, qu'ils soient clos ou non ». Vous imaginez alors la pagaille dans les récoltes et le Code de la Route ! Justement, le 10 août 1816, notre Préfet du Loiret, le Baron de Talleyrand devait être précurseur, et déclarait par une missive aux Maires des communes : « D'après les règlements de grande voirie et l'article 475 du Code Pénal, les rouliers, « chartiers » et conducteurs de voitures quelconques sont obligés de céder la moitié du pavé aux malles du Gouvernement et aux voitures de voyageurs en poste. Ces dispositions ne sont pas observées, et il s'élève de toutes parts des plaintes à ce sujet. Son Excellence le Ministre de la Police qui a connaissance des abus, me charge de les réprimer par tous les moyens qui sont en mon pouvoir... ».

La réparation de nos chemins est effectuée par des « **prestations en nature** » (dispositions du Gouvernement du 4 thermidor an X). Cette prestation est l'obligation imposée à tous ceux qui ont intérêt à la réparation d'un chemin d'y concourir en fournissant le nombre de journées nécessaires pour l'extraction, l'approche et l'emploi des matériaux destinés à cette réparation. Tous les foyers doivent donc contribuer à cette charge, dans la proportion des contributions passées aux rôles de la commune.

C'est au Conseil municipal, d'une part, de prendre l'initiative de l'ur-

gence des chemins à réparer, et d'autre part, de dresser la liste des journées que chacun doit fournir, tant pour les personnes que pour les voitures et animaux de trait. Aucune contribution n'est cependant réclamée aux indigents, ni « aux habitants obligés de travailler sans relâche pour assurer leur subsistance ». (disposition de l'arrêté du Gouvernement du 4 thermidor an X). Le contribuable reste cependant libre de s'acquitter en argent plutôt qu'en journées de travail. C'est la raison pour laquelle un prix de journée est fixé par « bras », « collier », et « voiture ».

Le 12 fructidor an X, Pierre Simon Burdel, Maire, a, avec son Conseil municipal, dressé la liste de tous les habitants de Saint Benoît et des chevaux dont ils disposaient, et décidé du nombre de journées que chacun devait effectuer gratuitement pour l'entretien des chemins. Il n'était plus autorisé, à compter de cette date, à employer les autres revenus de la commune à ces réparations, ni à réclamer une augmentation d'impôt direct toutes les fois que pour réparer un chemin, il ne faut que des « ouvrages de terrasse », lesquels peuvent et **doivent être exécutés par des journées de travail**.

Si par la suite, ces dispositions ont dû strictement être appliquées dans la plupart des communes du département, certaines ont été rappelées à l'ordre par le Baron de Talleyrand en 1814, précisant qu'il aviserait le Gouvernement sur la négligence des Maires partout où le mauvais état des chemins entraverait la circulation et serait préjudiciable à l'agriculture... Par ailleurs, la surveillance de la police doit contribuer à la conservation et l'amélioration des chemins. Elle a pour objet principal d'empêcher les empiètements, les dégradations, les comblements de fossés, la destruction de plantations. (Le 18 mars 1807, le Tribunal civil de Montargis a condamné à 15 jours d'emprisonne-

ment et 12 francs d'amende chacun et aux dépens les nommés Charpin, Thirier fils, Palleau père et fils de Courtemeaux, pour avoir à coups de cognées, endommagé plusieurs arbres, aulnes, ormes, peupliers et saules, bordant les chemins de Courtemeaux à Mérinville et Chantecoq).

En 1836, une nouvelle loi autorise les communes à prélever les « **centimes spéciaux** » lorsque les prestations n'étaient pas suffisantes pour les réparations des chemins, ainsi que pour l'entretien des ponts, arches, fossés et autres.

En 1852, le Conseil municipal de Châteauneuf attire l'attention de l'autorité supérieure sur la répartition des prestations et centimes spéciaux qu'il serait convenable de faire pour être juste : le chemin de grande communication n°31 de Sully à Châteauneuf est dans un état assez satisfaisant sur sa commune, le chemin de petite vicinalité de Saint Benoît à Saint Aignan des Gués est à construire ! ... Les autres chemins de la commune de Saint-Benoît sont dans un état déplorable, alors que, on peut le voir sur ses budgets, elle fait d'importants sacrifices pour leur amélioration. Elle mérite d'être secondée. La municipalité de Châteauneuf demande donc au Préfet de l'époque l'autorisation de nous aider pour l'amélioration de ces deux chemins.

En 1870, sur les 36 000 communes de France, 5 000 avaient achevé leurs chemins vicinaux. Une nouvelle loi va intervenir pour les autoriser à utiliser une partie des prestations à l'entretien des chemins ruraux.

Le cylindrage, puis le goudronnage des chemins vicinaux ont mis fin aux prestations en nature, l'entretien de ces voies étant maintenant du ressort du budget communal.

(A suivre)....



VOTRE COMITÉ DES FÊTES, UNE ÉQUIPE POUR VOTRE PLAISIR.

Le Comité des Fêtes, animé par un groupe de bénévoles passionnés, a pour mission de rassembler les habitants de Saint-Benoît-sur-Loire et de la région autour d'animations ou d'événements constituant des moments forts dans la vie du village. Nous devons être aussi le fédérateur des activités inter associations de votre village.

Pour bien commencer l'année 2009, nous avons organisé notre premier Forum des Associations les 17 et 18 janvier. Celui-ci a principalement permis au tissu associatif de faire connaissance, et de se fédérer. De l'avis de tous, il aura été une belle réussite. Un prochain rendez-vous est déjà fixé pour septembre 2009

Autre réussite, et ce depuis 3 ans maintenant, la pièce de théâtre présentée par la célèbre troupe de Saint-Père-sur-Loire, qui a encore cette

année déplacée le plus grand nombre d'entre vous. En effet, vous étiez près de 160 personnes à rire et à applaudir à la salle des fêtes le dimanche 8 février. Votre présence et votre enthousiasme évident nous encouragent à vous proposer l'an prochain une nouvelle soirée théâtrale.

Depuis début février, une équipe de bénévoles, les «Fagoteurs», est de nouveau de sortie par beau temps afin de préparer les «bourrées» qui alimenteront l'immense brasier en bords de Loire pour notre soirée des feux de la Saint-Jean le 27 juin prochain. Nos amis, bûcherons d'un jour, se rendent en forêt régulièrement le mercredi, jour de chasse à courre et c'est comme cela que l'an dernier, les "Fagoteurs" ont eu le plaisir de voir passer le cerf au milieu de la coupe, à quelques mètres suivi de près par la meute de chiens encerclant même quelques bûcherons bénévoles. Un moment d'émotion qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Notre prochain rendez-vous arrive déjà à grands pas. C'est la Brocante du 26 avril, les premières inscriptions des brocanteurs nous sont parvenues. Cette manifestation, comme toutes les autres, demande rigueur, organisation et de nombreuses démarches mais là aussi nous avons des bénévoles experts.

Et puis, il nous restera à organiser les Feux de la Saint-Jean en juin, le Vide greniers en septembre, le second Forum des Associations en septembre sans oublier une participation du Comité des Fêtes à de nombreux autres événements, en particulier une participation très active à La Fête du Bois, les 5 et 6 septembre à Ouzouer-sur-Loire. Pour cet événement inter-communal très médiatique, comme en 2004, nous recherchons de nombreux bénévoles (inscriptions à prendre à l'Office de Tourisme).

Bref, comme vous pouvez le constater, une année riche, chargée avec un seul but : vous faire plaisir !

Bénédictins, bénédictines, faites-vous plaisir, mais aussi faites-nous plaisir : venez nombreux et participez autant que faire ce peut aux fêtes de votre village !

Nous ne vous quitterons pas sans faire un petit clin d'œil à notre ancien Président, Monsieur Gilbert Coutellier qui aura su insuffler aux membres du Comité des Fêtes un esprit d'équipe, une disponibilité sans faille et tout cela dans la bonne humeur.

Votre Comité des Fêtes.



ASSB ST BENOÎT-LES BORDES BASKET

AUTRES MOMENTS FORTS

Les moments forts prévus en fin de saison :

Le 29 mars l'ensemble du club et les parents pourront participer à une matinée de formation à l'arbitrage.

Le 12 juin se tiendra l'assemblée générale.

Le 14 juin les jeunes joueuses et joueurs se verront proposer une sortie dans un parc d'attraction dont le nom est encore tenu secret.

Stéphane RAIMBAULT

VALPHONIE

15 mars 2009 : Participation de Valphonie à la cérémonie pour honorer le souvenir de Max Jacob.

22 mars 2009 : Participation de Valphonie au Carnaval de l'A.P.E. des écoles publiques.

11 avril 2009 : Concert de printemps à la salle polyvalente de Bray-en-Val sur le thème de la chanson française.

21 juin 2009 : Fête de la musique sur la place du Martroi accompagné par l'école de musique inter-communautaire dirigée par M. Antoine Bento. Portes ouvertes des locaux de Valphonie et apéritif offert.

Martine VERSEIL



SOIRÉE LOIRE NATURE LE 6 JUIN 2009 AU PORT DE SAINT-BENOÎT

« Embarquement pour les îles » organisée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre labellisée Ecopôle

A partir de 8h au Port de Sigloy : Promenades payantes (5 €) en bateau avec les Passeurs de Loire de Sigloy à Saint-Benoît.	De 14h30 à 17h30 : Balades nature pédestres à thème au départ du Port de Saint-Benoît et balade à vélo (insectes, plantes, forêts).	De 17h30 à 18h30 : Départ du Port pour aller chercher le Balbuzard à la Basilique.	20h30 : Repas payant sur place organisé par le Comité des Fêtes.
A partir de 9h30 au Port de Saint-Benoît : Embarquement pour l'île aux Canes, l'île des Mahyses pour une balade nature à thème de 2 h (oiseaux, moutons, prairies). Pique-nique le midi (chacun l'apporte).	Durant l'après-midi, au Port : - Stands et expositions (Loiret Nature environnement, Ligue de Protection des Oiseaux, Musée de la Marine de Châteauneuf)... - Ateliers de création à partir de matériaux naturels (avec le Balbuzard Communiquant).	De 18h30 à 19h30 : Parade des Géants de Loire de la Basilique au Port accompagnée des musiciens et danseurs de Biaudes et Câlignes.	De 22h à 23h30 : Soirée spectacle « La Loire, un fleuve de mots ». Lectures publiques.
		19h30 : Apéritif avec discours.	Inscriptions payantes aux balades en bateaux et repas : Office de Tourisme de St-Benoît 02 38 35 79 00, Renseignements Conservatoire 02 38 59 97 13.

L'assemblée générale de la « Gym pour tous » a eu lieu le 21 janvier 2009.

Ce fut pour tous les adhérents l'occasion de partager un moment convivial finalisé par une galette.

La nouvelle présidente, M^{me} Elisabeth AUGER, a constitué le nouveau bureau

et a remercié chaleureusement tous les anciens et nouveaux membres actifs de ce club qui permet à tous les adhérents de se maintenir en forme.

Pour tous renseignements :
gypourtous@orange.fr ou contactez
Elisabeth AUGER au 02 38 35 17 14 /
06 84 38 10 85

LES AMIS DE MAX JACOB

Sous le haut patronage de Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, Madame Christine ALBANEL, Ministre de la Culture et de la Communication, Jean-Marie BOCKEL, Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants, le 60^e anniversaire du retour de la dépouille de Max Jacob à St Benoît-sur-Loire s'est déroulé le 15 mars dernier en présence de nombreuses personnalités.

Patricia SUSTRAC

AGENDA

En Avril :

- Samedi 11 > Concert Valphonie à Bray en Val
- Mercredi 15 > Mercredi du Conte à la Bibliothèque (16h30)
- Dimanche 19 > Attelages du Marais - Concours de saut d'obstacles poneys/chevaux
- Lundi 20 > Pac Eureka MSA - Salle des Fêtes (14h)
- Mardi 21 > Don du sang - Salle des Fêtes (16h à 19h)
- Vendredi 24 > Assemblée Générale des Amis du Port - Salle des Fêtes
- Dimanche 26 > Foire à la brocante
- Lundi 27 > Stage école de musique - Salle des Fêtes
- Mardi 28 > Stage école de musique - Salle des Fêtes

En Mai :

- Vendredi 1 > 40^{ème} anniversaire club de football
- Samedi 2 > 40^{ème} anniversaire club de football
- Vendredi 8 > Messe des Anciens Combattants et vin d'honneur - Salle des Fêtes
- Dimanche 10 > Attelages du Marais - Concours de saut d'obstacles poneys/chevaux
- Samedi 16 > Fête du Basket au gymnase

- Mercredi 20 > Mercredi du Conte à la Bibliothèque (16h30)
- Mercredi 27 > Repas Amicale des Retraités - Salle des Fêtes

En Juin :

- Vendredi 5 > Buffet Comité de Jumelage - Salle Polyvalente
- Samedi 6 > Journée Loire nature
- Samedi 6 > Portes Ouvertes ULM
- Dimanche 7 > Portes Ouvertes ULM
- Dimanche 7 > Elections européennes - Salle des Fêtes
- Dimanche 7 > Profession de Foi
- Vendredi 12 > Assemblée Générale du Football - Salle des Fêtes
- Samedi 13 > Kermesse Ecole Sainte Marie
- Mardi 16 > Spectacle Ecole des Petits - Salle Polyvalente
- Dimanche 21 > Kermesse écoles publiques
- Dimanche 21 > Fête de la musique
- Mardi 23 > Spectacle chorale Ecole des Grands
- Mercredi 24 > Mercredi du Conte à la Bibliothèque (16h30)
- Samedi 27 > Fête de la Saint Jean

État civil

NAISSANCES

Maëline BEAUDOIN née le 18 décembre 2008
Kaya DELAFOY née le 23 décembre 2008

MARIAGES

Mohammed EL HAKKOUNI et Sabah EL HAJAJI le 27 novembre 2008
Philippe DIAS et Sofia da Conceicao PEDRO MARQUES le 27 décembre 2008

DÉCÈS

Anne DUPREY veuve LESUEUR le 6 décembre 2008
Suzanne AMBLARD veuve LETAIN le 17 décembre 2008
Paule ABITEBOUL veuve BENGUI le 19 décembre 2008
Pierre LAIZEAU le 21 décembre 2008
André OUCHET le 29 décembre 2008
René MOREAU le 10 janvier 2009
Lucienne VERLOT-NUGERON veuve WENTZINGER le 19 janvier 2009
Lucienne BERTHEAU épouse TURBAT le 25 janvier 2009
Denis BIDAULT le 10 février 2009